

Devriez-vous dépenser votre prime ou non?

Découvrez pourquoi votre prime peut
vous rapporter beaucoup plus dans un REER.

Si votre prime vous fait passer à une tranche d'imposition plus élevée, vous pourriez avoir à payer plus d'impôt l'année prochaine. Envisagez de la déposer dans votre régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif. Voici pourquoi :

- **Vous reporterez l'impôt.** Vous ne paierez aucun impôt sur votre cotisation et votre argent fructifiera à l'abri de l'impôt jusqu'à son retrait.
- **Vous accélérez la croissance de votre épargne.** Plus vous épargnez maintenant, plus vous serez en mesure de profiter du style de vie auquel vous aspirez à la retraite.

C'est difficile de faire mieux que d'accélérer l'atteinte d'importants objectifs financiers. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre service des ressources humaines.

